/CAB/PM DU \_ 0 1 FEV 2024 008 ARRETE N° portant nomination du Chef de Secrétariat Particulier du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain.

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

la Constitution; Vu

le décret n°92/ 089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Vu Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;

le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret 2018/190 du 02 mars 2018 ; Vu

le décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère Vu de l'Habitat et du Développement Urbain ;

le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Vu Ministre, Chef du Gouvernement,

## ARRETE:

ARTICLE 1er. - Monsieur KETCHA TCHAYEP Marius, Lieutenant de Gendarmerie, matricule 602 160-E, précédemment en service au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Chef de Secrétariat Particulier du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, en remplacement de Monsieur NTCHEUZING Hilaire, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 0 1 FEV 2024

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÈTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Joseph DION NGUTE